

RECYCLAGE RISQUES LIES A L'EXPOSITION A L'AMIANTE-Opérateur SS4

AREG004R

N'oubliez pas votre recyclage tous les 3 ans

Public Concerné

Avoir validé une formation initiale opérateurs datant de moins de 3 ans. Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire (personnel de régie, électricien, climatiseur, plombier, maçon, peintre, menuisier...) Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire (personnel de régie, électricien, climatiseur, plombier, maçon, peintre, menuisier...)

Objectifs

Mettre à jour les connaissances et compétences des opérateurs de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4.

Les + métier

Formation périodique obligatoire suivie par tout travailleur susceptible d'être exposé à l'amiante, à l'issue de la période de validité de sa dernière formation (Maximum 3 ans/ 36 mois).

Qualification Intervenant(e)s

Formateur expérimenté validé par un certificat INRS OPPBTP de moins de 3 ans.

Moyens pédagogiques

Méthode interactive incluant des exposés et des échanges sur les expériences vécues, des études de cas, des films et des travaux pratiques sur la plateforme pédagogique.

Objectifs Pédagogiques

Mettre à jour les connaissances et compétences des opérateurs de chantier à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 4

Pré Requis

Avoir plus de 18 ans, maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète).
Aptitude médicale au poste de travail de moins de 3 mois (selon l'arrêté du 23 février 2012).

Parcours pédagogique

Echanges et retours d'expérience des 3 dernières années.

Maintien et actualisation des connaissances théoriques, renforcement des aspects prévention : les items d'actualisation des connaissances portent sur les thèmes de la formation initiale et sont ciblés sur les actualités réglementaires et sur les écarts constatés avec les questions du QCM préalable et leurs thèmes respectifs.

- Evolution réglementaires.
- Evolutions techniques.
- Retours d'expériences de situation de chantier.
- Difficultés rencontrées et solutions mises en place.

Mise en pratique sur plateforme école :

Etapes clés de la préparation puis déroulement du chantier, avec mise en application d'un mode opératoire adapté à l'activité des apprenants.

- Mise en oeuvre et utilisation des équipements de protection collective.
- Utilisation des équipements de protection individuelle.
- Savoir détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement.
- Restitution d'un chantier propre (zéro pollution).
- Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets.
- Conduite à tenir en cas d'urgence.



Ensemble, préparons VOTRE avenir

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique : 20 minutes

Evaluation pratique : 1 heure en continu

Modalités d'Accessibilité

SCIO Conseil et Formation est un Etablissement de 5ème catégorie répondant à la politique 'Accessibilité Handicap'

Durée

7.00 Heures **1** Jour



Code CPF
236948